



Extrait du Paroisse de Guingamp

<http://paroisse-guingamp.catholique.fr/spip.php?article37>

# L'avenir de la famille, un service d'Eglise

- Evénements - Echos de la vie paroissiale -

Date de mise en ligne : mardi 17 septembre 2013

## **Description :**

Conférence de mgr Brunin, évêque du Havre, Président du Conseil Famille et Société  
de la Conférence des évêques de France.

---

**Copyright © Paroisse de Guingamp - Tous droits réservés**

---

**Le samedi 6 juillet 2013 , dans le cadre du Pardon de Notre-Dame de Bon-Secours, Mgr Jean-Luc Brunin, évêque du Havre, a donné une conférence à l'UCO sur le thème de la famille. Nous publions ici le texte de son intervention.**

### L'avenir de la famille : un service de l'Eglise

<dl class='spip\_document\_64 spip\_documents spip\_documents\_left' style="float:left;">

#### **Monseigneur Brunin**

Lors d'un sondage commandé par la Conférence des évêques de France et réalisé par l'IPSOS en septembre 2011, il apparaissait que 77% des personnes interrogées exprimaient le désir de « construire une seule famille stable, avec une seule personne ». On passait à 84% chez les 18-24 ans et à 89% chez les 25-34 ans. Cependant, moins de 30% des sondés croyaient que cette aspiration était possible dans le contexte de la société actuelle. La famille se trouve à la fois plébiscitée comme idéal désiré, mais fragilisée, voire souvent contestée comme un modèle culturel dépassé.

Malgré tout, je crois fermement que l'Eglise peut faire fond sur ce désir de famille stable chez nos contemporains, notamment les jeunes, pour aider les personnes à réussir leur expérience de « faire famille ». Cela relève de la diaconie de l'Eglise à l'égard des personnes mais aussi de la société entière.

La réflexion sur la famille que je voudrais amorcer avec vous, se situe au croisement de la culture contemporaine et de la foi.

## **La famille, une construction**

Au cours du Congrès Mondial des familles qui s'est tenu à Milan en mai 2012, le pape Benoît XVI avait voulu que nous réfléchissions sur « la famille, le travail et la fête ». Dans son intervention, le cardinal Ravasi, président du Conseil pontifical pour la Culture, à l'aide de multiples références bibliques et littéraires, a utilisé l'image de la maison pour parler de la famille. Je vous la suggère pour penser la famille de façon dynamique. S'il fut un temps où la famille était un modèle qu'il suffisait d'investir et qui semblait évident à tous, force est de constater qu'aujourd'hui, la famille n'est plus de l'ordre de l'évidence. Menacée de diverses manières, la famille résulte d'un vouloir « faire famille ».

Les fondations de la « maison famille » - disait le cardinal Ravasi, c'est le couple composé d'un homme et d'une femme engagés mutuellement de façon libre et définitive ; les murs de la maison « famille », ce sont les enfants qui sont les pierres vivantes. La maison doit être aménagée avec différentes pièces, à commencer par celle de la douleur, toujours présente dans la vie humaine et qu'il ne faut surtout pas occulter. Mais il faut aussi évoquer les pièces du travail et de la fête, sans oublier le salon de l'affection et de la tendresse qui forme l'âme de cette « maison famille » que Dieu a confiée à l'homme, à la femme et aux enfants pour être un signe et une image de la communion trinitaire.

La Bible montre que la famille a toujours subi des attaques, de l'intérieur comme de l'extérieur. Le premier Testament multiplie les histoires compliquées de couples ou de familles. Mais, quel que soit le tour dramatique pris par les situations familiales, la Bible souligne que l'intervention de Dieu sauve la qualité relationnelle au sein de la famille et restaure la confiance. Plutôt que de s'enfermer derrière des portes blindées pour se protéger de Dieu et du monde, les familles sont rappelées à leur vocation religieuse et sociale.

## La famille, une question sociale

L'Eglise a récemment pris la mesure de la famille comme question sociale. Bien sûr l'éthique personnelle et la spiritualité de ceux et celles qui construisent une vie de famille, se trouvent engagées et demandent à être éclairées et déterminées par la foi au Christ. Cependant, la famille n'est pas une affaire privée ; la famille est aussi et d'abord une question sociale. Cette approche de la famille comme réalité sociale a été nettement affirmée par le pape Jean-Paul II, notamment dans son exhortation apostolique *Familiaris consortio* en 1981 : « Puisque le Créateur a fait de la communauté conjugale l'origine et le fondement de la société humaine, la famille est devenue la cellule première et vitale de la société » (n°42).

La dimension sociale de la famille est appréhendée aujourd'hui à deux niveaux :

a) Il paraît clair que la famille se trouve fragilisée par les évolutions culturelles de la société, tout autant qu'elle est affectée par les vicissitudes de la crise socio-économique. Cependant, de façon paradoxale, il faut souligner que si la famille est une des premières victimes de la crise, elle porte en elle les capacités et les ressources qu'elle peut offrir à la société pour sortir de cette période de turbulence, au niveau culturel, spirituel, relationnel et aussi économique. Il est clair que le renouveau social, économique et moral de notre société passe par la famille. En ce sens, la famille est une réalité prophétique et une Bonne Nouvelle que l'Eglise se doit de promouvoir et valoriser aujourd'hui auprès de tous.

b) Dans la complexité et les difficultés de la vie sociale, des personnes sont engagées dans la réussite d'une vie de famille. Celle-ci s'édifie au sein d'un jeu de relations conjugales, parentales, filiales et intergénérationnelles. C'est au sein de la famille, « cellule primordiale pour le développement intégral de la personne humaine » (Benoît XVI) que les personnes apprennent à nouer des relations harmonieuses entre elles. Les acquis de cette expérience fondatrice se prolongeront dans une vie citoyenne et bénéficieront à toute la société. C'est à ce niveau aussi qu'on peut situer la famille comme une réalité prophétique au cœur de la vie sociale. Quelques-uns vivent de façon lisible ce que tous sont appelés à vivre dans leurs propres relations.

## Le mariage entre un homme et une femme, une constante civilisationnelle

Du livre de la Genèse au droit romain, du Droit Canonique au Code Civil, le mariage a toujours eu pour définition « l'union d'un homme et d'une femme ». Dans le Discours Préliminaire au projet de Code civil rédigé par Portalis, on peut lire : « Qu'est-ce donc que le mariage en lui-même, et indépendamment de toutes les lois civiles ou religieuses ? C'est la société de l'homme et de la femme qui s'unissent pour perpétuer leur espèce ; pour s'aider, par des secours mutuels à porter le poids de la vie, et pour partager leur commune destinée. » Et il ajoute : « Les familles se forment par le mariage, et elles sont la pépinière de l'Etat ».

Le droit civil traduit aussi cette conception du mariage. Il en fait découler des obligations :

- " nourrir, entretenir, élever les enfants (art. 203)
- " devoir mutuel de respect, fidélité, secours assistance (art. 212)
- " pourvoir à l'éducation des enfants et préparer leur avenir (art. 213)
- " obligation mutuelle à une communauté de vie (art. 215)

La dérive romantique du mariage

Le fondement de la famille demeure, quoi qu'on puisse dire, le couple formé d'un homme et d'une femme unis librement et durablement dans le mariage. Or, nous constatons depuis longtemps une « survalorisation romantique du mariage » qui le réduit au seul sentiment et le renvoie vers la sphère subjective et privée. On assiste à une désocialisation de l'institution du mariage. De ce fait, comme la dimension sociale du mariage est estompée, on se détermine selon le seul sentiment. Lorsque celui-ci s'affadit, on met un terme à l'expérience sans toujours se préoccuper des conséquences sur les enfants et l'impact sur la société (la décohabitation après divorce, par exemple, est une des causes du problème du logement en France).

D'où l'importance de retrouver la dimension sociale du mariage et de la famille qui les sauve d'une gestion purement subjective et sentimentale. Xavier LACROIX rappelle que « le mariage n'est pas seulement l'union de deux coeurs : le lien d'alliance est noué avec la famille du conjoint. Devenir époux, c'est devenir gendre, belle-fille, beau-frère, belle-soeur, » et on pourrait rajouter oncle, tante, cousin »

Tout se passe comme si la fonction du mariage était de reconnaître l'existence d'un sentiment amoureux entre deux personnes. Or, le droit ne s'occupe pas de sentiments et la fonction du mariage est d'établir des droits et des devoirs entre époux et vis-à-vis des enfants. Une des fonctions essentielles du mariage est d'établir la filiation. Celle-ci nous est donnée, personne ne choisit son père ou sa mère, personne ne choisit son lieu ou sa date de naissance. Ce sont pourtant ces données qui vont, à jamais, nous caractériser comme un être unique au monde. Ces données incontournables de la filiation, qui s'imposent à chacun, viennent rappeler à l'homme qu'il n'est pas tout-puissant, qu'il ne se construit pas tout seul, mais qu'il reçoit sa vie des autres, d'un homme et d'une femme et pour les croyants, d'un Autre. Cette lisibilité de la filiation est importante et nécessaire pour les enfants qui ont besoin de s'inscrire dans une histoire et une lignée. Elle est importante pour la reconnaissance de l'égalité des sexes, qui sont l'un comme l'autre indispensables à la vie. Elle est importante pour rappeler que la vie est un don et ne pas se laisser propager l'illusion d'une toute-puissance destructrice de la dignité humaine.

## Les évolutions de la législation sur le mariage fragilisent le socle familial

Nous constatons aujourd'hui un écart croissant entre le mariage civil et ce que le christianisme donne comme signification au mariage humain. Les quatre piliers du mariage chrétien sont l'unité, l'indissolubilité, la fidélité et l'ouverture à la vie. Pendant longtemps, le mariage civil reflétait la même conception du mariage. Avec l'apparition du

divorce, et plus particulièrement après l'introduction du divorce par consentement mutuel en 1975, le pilier de l'indissolubilité a disparu du mariage civil créant une distance avec le mariage religieux. Cette distance s'est encore creusée avec la disparition de l'ouverture à la vie comme élément essentiel du mariage civil. Elle s'aggrave encore d'avantage lorsque la différence sexuelle entre l'homme et la femme, élément fondamental pour penser l'alliance féconde à l'image de Dieu, est évacuée ou relativisée dans la définition du mariage civil. Il faut donc prendre acte du fait que mariage civil et mariage religieux ne recouvrent plus le même type d'engagement.

Les conséquences :

" Les époux catholiques, astreints au mariage civil, continuent d'honorer les exigences civiques et éthiques de solidarité et d'engagement vis-à-vis des enfants et des tiers que le mariage civil, en tant qu'institution, continue de consacrer.

" Choisir de se marier religieusement, c'est consentir librement à un degré d'exigences qui complète et dépasse celles qui continuent d'être requises par le mariage civil. Ces exigences gardent aujourd'hui tout leur sens, un sens que renforce encore son caractère de choix minoritaire et librement consenti.

## La culture post-moderne est peu propice à la famille

Je disais au début de l'intervention qu'avec la question de la famille, nous nous trouvions au croisement de la culture et de la foi. De fait, nous constatons une profonde évolution culturelle, notamment au niveau anthropologique.

L'homme moderne qui émerge du courant de l'humanisme de la Renaissance prétendant renouer avec la sagesse païenne de l'Antiquité par-dessus le christianisme médiéval, a amorcé un mouvement d'émancipation de l'homme. Ce mouvement s'est prolongé et s'est même renforcé au Siècle des Lumières. L'homme découvrant le primat de sa raison sur toute autre autorité extérieure à lui-même, s'est affranchi de toute tutelle et s'est opposé à la posture religieuse considérée comme dogmatique et attentatoire à son autonomie et à sa liberté de conscience. Le mouvement s'est prolongé dans le domaine social. Ce phénomène s'est appelé la sécularisation : une société qui voulait se passer de toute transcendance pour poser en elle-même son principe d'unité et d'organisation. La perspective liée à l'émancipation était le progrès dans le domaine des sciences et des techniques, comme dans le domaine de la civilisation.

Ce mouvement d'émancipation s'est heurté à au désenchantement : les progrès techniques et scientifiques, s'ils apportaient un mieux vivre, laissaient apparaître de profondes inégalités. Tous n'avaient pas accès aux progrès de la médecine, aux techniques industrielles, à un meilleur niveau de vie. Les inégalités continuent de se creuser entre les pays riches et les pays pauvres, mais aussi au sein des sociétés classées parmi les plus riches. Il faut mentionner aussi le désenchantement lié aux conséquences du progrès scientifique et technique durant le 20<sup>e</sup> siècle : nous leur devons deux conflits mondiaux, les camps d'extermination et le goulag, Hiroshima et Nagasaki, sans parler des camps de travail et de rééducation. Le progrès pouvait prendre visage proprement inhumain (cf. les réflexions de Hannah Arendt sur l'homo faber).

Du désenchantement de cette période naquirent des mouvements de protestation qui se présentèrent comme révolutionnaires, voulant une rupture avec la société.

Avec la mondialisation, il est apparu que les questions de l'avenir de l'humanité et de la planète se complexifiaient, qu'une économie solidaire et respectueuse de l'homme était difficilement régulable. Peu à peu, l'espoir de lendemains qui chantent s'est estompé et la seule planète qu'on pouvait encore espérer aménager et rendre habitable, était la « planète du moi ». Une sorte d'égologie qui est venue remplacer l'espérance d'une transformation sociale en vue d'une terre plus humaine, plus pacifique, plus juste, plus solidaire et plus fraternelle.

La culture qui domine et conditionne notre société actuelle est celle de l'égoïatrie, une sorte d'individualisme émancipatif qui prétend imposer à la société et à ses gouvernants, le diktat de ses besoins, de ses désirs, de ses intérêts particuliers et de ses revendications subjectives, qui brouillent profondément la perception de l'intérêt général et du bien commun. Le « je » prétend ainsi s'imposer au « nous social ».

## Promouvoir la famille, c'est promouvoir une conception de l'homme

Les courants culturels que j'esquisse ici trop rapidement, déstructurent la société qui s'était édifiée sur une conception anthropologique déterminée par sa référence à l'héritage chrétien. Nous mesurons les conséquences de la culture égoïatrique qui vient miner l'humanisme que le christianisme a contribué à faire advenir dans nos sociétés occidentales.

Pour les chrétiens, il ne peut être question de se replier dans nos bulles et se soustraire à la responsabilité de promouvoir la cause des hommes que Dieu a créés pour qu'ils deviennent peuple, que Dieu a sauvés par la mort et la résurrection du Christ. Par sa croix, Jésus a fait tomber le mur de l'indifférence et de la haine qui séparait les hommes pour les rassembler en une seule famille. La foi au Christ, unique Sauveur de l'humanité, nous invite à coopérer à cette oeuvre de salut de Dieu qui s'actualise dans une société où dominant encore trop souvent l'égoïsme, l'indifférence, la violence et la haine de l'autre. Une telle coopération à l'oeuvre de salut de Dieu ne permet pas d'envisager des procédés coercitifs ni violents.

L'Eglise, dans son histoire, a contribué à humaniser les rapports humains au niveau local comme au niveau international. La doctrine sociale de l'Eglise garde trace de cette expérience acquise et fournit des repères pour élaborer une pensée sociale à partir de contextes sociaux, économiques, politiques et culturels nouveaux. L'Eglise n'est pas d'abord sur la défensive, mais elle veut entrer en dialogue et en débat avec la société pour promouvoir des formes de vie ensemble, des systèmes de production/consommation, des structures de solidarité et de répartition équitable, des mécanismes de protection de la dignité humaine et tant d'autres domaines encore où des chrétiens sont engagés et insufflent l'esprit de l'Evangile.

## Une pastorale familiale à développer

Nous mesurons l'urgence pour notre Eglise de faire de la promotion de la famille, un vecteur essentiel de la nouvelle évangélisation. Grâce à la Révélation et à la réflexion anthropologique qu'elle en tire dans sa doctrine sociale, l'Église reçoit des repères précis sur le mariage et la famille qui concernent tous les hommes et ont une portée universelle. Elle sait cependant que les hommes sont fragiles et pécheurs, qu'il leur faut aussi du temps pour répondre à l'appel du Créateur et aux exigences de l'Evangile. La pastorale familiale n'a pas à cautionner des figures différentes de familles. Cependant, tout en rappelant et faisant vivre ces fondamentaux humains, l'Église a mission d'accompagner ceux et celles qui s'engagent dans la construction d'une famille. Elle doit accepter le rythme des cheminements et reconnaître avec charité et compassion, les difficultés de l'existence et les situations qui ont ralenti, compromis ou bloqué ces cheminements. Il faut du temps pour parvenir à construire une famille.

Cet accompagnement ecclésial des familles est de la responsabilité du service de la pastorale familiale. La famille telle que l'Église l'annonce et la promeut, est une Bonne Nouvelle pour tous les hommes. C'est ce service de la famille que l'Église doit assurer au sein des familles diverses qu'elle accompagne dans la charité du Christ. En ces temps d'incertitude, d'indifférenciation, de relativisme et de brouillage anthropologique et social, les initiatives de l'Eglise doivent être nombreuses en ce domaine.

J'en cite quelques-unes :

- l'attention portée à la préparation au mariage sacramentelle
- le souci d'accompagner les jeunes parents qui demandent le baptême de leur enfant

- l'accueil des parents pour l'éveil à la foi des tout-petits
- les mouvements familiaux comme les AFC qui dialoguent avec les pouvoirs publics pour que se mette en place une politique familiale de qualité
- les « réseaux éducation » des AFC qui mettent en place des groupes diversifiés d'éducation à la parentalité
- les messes des familles, les « dimanche autrement » ou « dimanche déployés » qui permettent une catéchèse intergénérationnelle
- les journées des familles ou des recollections en famille où parents et jeunes trouvent un ressourcement humain et spirituel adapté
- certains diocèses - comme à Saint-Brieuc- ont ouvert des « maisons de la famille »
- etc...

La famille, telle que la tradition chrétienne la promeut, garde toute sa pertinence pour l'avenir de la société et pour l'Eglise. Pour les chrétiens, la vie de famille doit devenir de plus en plus une réalité prophétique dans nos sociétés de l'éphémère et de l'incertitude. Je redis, pour terminer, que les temps sont favorables pour la mission de l'Eglise à l'égard des familles. Loin de se laisser aller au découragement ou à la démobilisation, les chrétiens doivent s'investir pour servir l'avenir des familles dans une société qui, trop souvent, les malmène. La pastorale des familles mérite toute notre attention, c'est vital pour une société en danger de déstructuration humaine !

+ Jean-Luc Brunin  
Evêque du Havre  
Président du Conseil Famille et Société  
de la Conférence des évêques de France